

Société Canadienne d'Enregistrement des Animaux
LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES ÉLEVEURS DE CHÈVRES

LISTE DES HONORAIRES

En vigueur le 1 janvier 2018

Veillez ajouter 13% TVH aux droits d'inscription pour ON
Veillez ajouter 15% TVH aux droits d'inscription pour T.-N., N.-B., N.-É. et I-P.-É.
Veillez ajouter 5% TPS aux droits d'inscription pour toutes autres provinces.

COTISATION ANNUELLE:

Comprend cotisation annuelle SelBase sur www.goatgenetics.ca . Cotisation annuelle, due le 1er janvier de chaque année 75,00

.....
Cotisation annuelle APRÈS LE 31 MARS de chaque année 100,00

COTISATION ANNUELLE - NOUVELLE MEMBRE

Nouvelle cotisation annuelle globale, incluant la cotisation annuelle et un choix de nom de troupeau et de lettres de tatouage enregistrés et cotisation annuelle SelBase sur www.goatgenetics.ca 85,00

COTISATION ANNUELLE JUNIOR: (le requérant doit être âgé moins 18 ans)

Cotisation annuelle, due le 1er janvier de chaque année et cotisation annuelle SelBase sur www.goatgenetics.ca 25,00

.....
Nouvelle cotisation annuelle globale, incluant la cotisation annuelle et un choix de nom de troupeau et de lettres de tatouage enregistrés et cotisation annuelle SelBase sur www.goatgenetics.ca 40,00

FRAIS DE REJECTION DE DEMANDE 20,00

SERVICE URGENT: (en plus du frais régulier de la transaction et doit être inclus avec la remise) 50,00

ENREGISTREMENT ET INSCRIPTION

ANIMAUX NÉS AU CANADA

	Membre	Non-Membre
Femelles et Mâles (toutes races) - âgés de moins de 6 mois	10,20	32,00
Femelles et Mâles (toutes races) - âgés de 6 à 18 mois	16,00	32,00
- âgés de 18 à 30 mois.....	25,00	50,00
- âgés de 30 à 48 mois.....	75,00	150,00
- âgés de plus de 48 mois.....	100,00	200,00

Enregistrements en masse (minimum de 20) - sans papier, électronique 8,50 17,00

Animal URG (Chèvre non-inscrit) 10,00 20,00

ANIMAUX IMPORTÉS

Femelles et Mâles (sans limite d'âge)..... 36,00 72,00

Importations en vrac (minimum de 20 animaux soumis ensemble) 26,00 52,00

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ 16,00 32,00

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ EN MASSE (minimum de 20) 11,00 22,00

TRANSFERT DE TROUPEAU ENTIER

(1) en famille

(2) pour régler une succession ou société (aucun minimum d'animaux exigé pour 1 & 2) ou

(3) transfert d'un troupeau en entier avec un minimum de 30 animaux pourvu que tous les animaux y

compris semence, embryons et ovum fertilisées sont transférés au même propriétaire. (Des nouveaux

certificats d'enregistrement ne sont pas imprimés. Si un certificat est exigé, le frais de transfert de

propriété dans les 60 jours qui suivent la date de vente sera appliqué). 150,00 N/A

Enregistrement de nom de troupeau 50,00 100,00

Transfert de propriété d'un nom de troupeau 50,00 100,00

Enregistrement de lettres de tatouage..... 50,00 100,00

Transfert de propriété de lettres de tatouage..... 50,00 100,00

Duplicata et certificats révisés (ré-émis) 16,00 32,00

Enregistrement d'entente de location..... 16,00 32,00

Test ADN 50,00 50,00

.....
 Test G6-S 37,00 37,00

Revue Quarterly – Abonnement annuel (4 revues) N/A 50,00

TOUTES LES REMISES DOIVENT ÊTRE PAYABLES par VISA, MasterCard ou chèque ou mandat À L'ORDRE DE

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ENREGISTREMENT DES ANIMAUX.

NE REMETTEZ PAS D'ARGENT COMPTANT.

Société canadienne d'enregistrement des animaux, 2417 Holly Lane, Ottawa, Ont. K1V 0M7

Tél 1-877-833-7110 ou 613-731-7110 Télécopieur: 613-731-0704 Courriel: clrc@clrc.ca Internet: www.clrc.ca.